



Les Actus du SIAO

Le GCSMS SIAO Insertion 75 regroupe 47 associations, 1 GIP et 1 établissement public parisien.

GCSMS : Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale

SIAO : Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

SOMMAIRE

> 1 + 1 = 1

> Assemblée Générale du GCSMS SIAO Insertion 75

> L'activité en chiffres

> Une demande en hausse de 18%

> Répertoire des établissements

> Plan d'action en faveur du travail social

> Commissions d'orientation et technique du SIAO 75

POUR NOUS JOINDRE

François Fassy,

administrateur@siao75.fr

Hadjar Belhani

Siao-administratif@siao75.fr

Céline Brocas

cbrocas@siao75.fr

Céline Coban

secretariat@siao75.fr

Martin Choutet

mchoutet@siao75.fr

Pierre-Elie Guillermoz

peguillermoz@siao75.fr

Marie Lanzaro

mlanzaro@siao75.fr

Julien Leche

jleche@siao75.fr

Mélanie Leray

mleay@siao75.fr

Marjorie Olivier,

direction@siao75.fr

Marine Polycarpe

mpolycarpe@siao75.fr

Patrick Rouyer,

prouyer@siao75.fr

Kamel Senni

ksenni@siao75.fr

Vous pouvez nous joindre au 01 83 97 66 79 / 80

Site : <https://siao75.fr>

Les disponibilités de places sont à envoyer à disponibilite@siao75.fr

Commission d'orientation: commission.orientation@siao75.fr

1 + 1 = 1

Assurer une cohérence d'intervention et de pratiques dans l'exercice des missions lui incombant, telle est l'ambition de la feuille de route qu'ont élaboré ensemble les équipes de l'urgence et de l'insertion du SIAO parisien.

La fluidité pour tous : dans sa diversité, le public n'en est pas moins unique. Chaque personne, chaque ménage mérite attention avec l'objectif d'une insertion appropriée, même si un projet ne doit pas être obligatoirement imposé au départ. C'est pourquoi, les équipes devront croiser leurs données dans un tableau de bord commun à construire pour avoir une vision d'ensemble de la fluidité de l'urgence à l'insertion. Une attention particulière sera portée aux situations de récurrence et de stagnation dans une pseudo-urgence que rien ne justifie, aux personnes vieillissantes, sortant d'institutions (ASE, prison, hôpital) et victimes de violence.

Un examen personnalisé pour chacun, et notamment pour les plus vulnérables, en soutien aux acteurs : si dans la grande majorité des cas, les préconisations d'orientation seront examinées par les coordinateurs dans le dialogue avec leurs interlocuteurs sociaux, une commission d'orientation hebdomadaire réunissant des membres des équipes de l'urgence et de l'insertion et des professionnels de terrain examinera les situations proposées par les travailleurs sociaux parisiens. Les « comités techniques de l'urgence », consacrés aux situations les plus alarmantes rencontrées dans les dispositifs de veille sociale et l'hébergement d'urgence, continueront à fonctionner, associant des acteurs du médico-social. (Cf. commissions du SIAO 75).

Une observation à visée prospective : si ce travail en vue d'élaborer des principes et des pratiques communes de l'évaluation et de l'orientation est indispensable, la construction de constats et d'objectifs partagés suppose que toutes les leçons puissent en être tirées en termes de politique publique. C'est dans ce but, que nous élaborons des outils de convergence pour une observation aussi bien qualitative que quantitative, sur les publics comme sur leur parcours et les réponses institutionnelles apportées.

Au fur et à mesure de l'avancement de ces différents chantiers, on se rapprochera d'un vrai service intégré de l'accueil et de l'orientation. Ce ne sera pas encore une gestion unifiée par une seule personne morale comme le veut la loi ce qui, pour des raisons propres à l'Île-de-France, ne pourra vraisemblablement se faire que dans le cadre de la Métropole du Grand Paris, mais on pourra quasiment dire que 1 + 1 = 1.

François Fassy

L'Administrateur, les membres du Bureau du GCSMS et l'équipe du SIAO vous souhaitent une très belle année 2016.

Assemblée Générale du GCSMS SIAO Insertion 75

Notre Assemblée Générale s'est tenue le 3 décembre dans les locaux de l'Association Aurore. Nous avons enregistré l'adhésion d'un nouveau membre, **l'Association Foyer Jorbalan**. Le GCSMS compte dorénavant 49 adhérents dont 47 associations, ceci montre la vitalité et la force collective du mouvement associatif quand il fait le choix de se regrouper.

L'Assemblée Générale a procédé à l'élection de son nouveau bureau qui pour l'année 2016 est composé de: **Djamel Cheridi, Thierry des Lauriers, Nathalie Le Maire, Viviane Monnier, Luc Monti, Bruno Morel, François Morillon, Gaëlle Tellier**.

Nous tenons ici, à remercier **Michel Jouve**, membre sortant du Bureau ne souhaitant pas renouveler son mandat, qui a su mettre sa hauteur de vue, ses compétences et sa disponibilité au service de tous durant ces quatre dernières années.

Enfin nous avons reçu **Pascal Van Laethem**, Président de l'AFFIL, et nous avons pu mesurer ensemble, l'importance du travail d'interface de l'AFFIL entre les bailleurs et les associations, la complémentarité des interventions et l'indispensable collaboration pour mettre en œuvre et faire vivre un accès au logement pour toutes les personnes en difficulté sociale.



L'activité en chiffres

Nous avons reçu depuis le mois de janvier plus de 15 500 demandes qui représentent 24 500 personnes.

Les personnes isolées constituent le groupe le plus important, soit 70% des demandeurs, et 10 916 demandes. Il est à noter que près d'une demande sur deux concerne un homme isolé. En effet, toute composition familiale confondue, ceux-ci représentent 48,9% des demandes reçues.

Après les femmes isolées, les familles monoparentales constituent le troisième groupe le plus important avec 18% des demandes, soit 2 836 ménages.

Nous comptons, jusqu'au mois de novembre près de 1 630 admissions tous dispositifs confondus, celles-ci se répartissent de manière plutôt égale entre hébergement et logement.

Commissions d'orientation et technique du SIAO 75

Après 4 ans de fonctionnement et à la veille de la mise en place de la Métropole, les 2 entités - Urgence et Insertion- du SIAO 75 franchissent un nouveau palier pour engager une cohérence d'intervention et de pratique. Cette démarche s'inscrit dans la feuille de route commune présentée par les deux équipes et approuvée par la DRIHL UT 75 ainsi que les instances des deux entités.

A partir du 05 janvier 2016, les commissions d'orientation deviennent hebdomadaires. Elles seront désormais animées par deux coordinateurs Urgence et Insertion et ont pour vocation d'aider le travailleur social dans la définition de la préconisation la plus pertinente pour le ménage.

Les travailleurs sociaux peuvent saisir cette commission par le biais d'une adresse électronique: commission.orientation@siao75.fr

Dans la même lignée, des commissions techniques seront mises en place courant 1er trimestre 2016 co-animés par les deux équipes du SIAO.

Cette commission a pour objectif de proposer un espace d'échanges pour les professionnels rencontrant des difficultés d'accompagnement et de suivi d'un ménage.

Elle vise à favoriser la mise en réseau des différents acteurs sociaux, médico-sociaux et sanitaires concernés par la situation et permettre dans certains cas, d'identifier un référent pivot pour le suivi des parcours. Elle émet des avis, des conseils et propose des pistes de réflexion et de travail qui peuvent favoriser un accompagnement adapté aux problématiques du ménage concerné.

Pour plus d'informations : <https://siao75.fr/commission-dorientation-nouvelle-formule.html>

Une demande en hausse de 18%

Les 15 500 demandes reçues représentent une augmentation de près de 18% de la demande par rapport à l'année 2014. C'est une hausse à hauteur de 34% depuis 2012 (11 450 demandes). Si elle est due à une visibilité accrue du SIAO, elle objective aussi une demande d'hébergement/ logement en progression constante.

Ces chiffres font écho au constat dressé par la Fondation Abbé Pierre dans son éclairage régional sur le mal-logement en Ile-de-France. En effet, la Fondation indique une augmentation de près de 84% en 10 ans du nombre de sans domicile dans la région.

Répertoire des établissements et services proposant un hébergement à Paris: <https://siao75.fr/repertoire-des-etablissements>

Plan d'action en faveur du travail social

Fin octobre 2015, Marisol Touraine présente en Conseil des Ministres un plan d'action en faveur du travail social et du développement social. Ce plan comporte quatre axes de travail avec une traduction concrète pour les personnes accompagnées.

-Axe 1 : **Faire participer les personnes et mieux accompagner** : il s'agit d'affirmer et d'amplifier ce que prévoit déjà la loi du 2 janvier 2002-2, concernant la participation des personnes tant dans la conception des politiques publiques que dans l'élaboration des projets d'établissement et de la formation des travailleurs sociaux. Deux nouveautés d'importance, l'une concerne l'organisation d'un **premier accueil inconditionnel de proximité**, sous la responsabilité du département ou de la métropole, avec la participation de tous les acteurs sociaux publics et associatifs, salariés et bénévoles inclus, l'autre crée la fonction de **réfèrent de parcours** qui doit avoir une vision globale des diverses interventions sociales qu'il coordonne, sur mandat de la personne. Notons que ces deux points ont fait l'objet de nombreuses discussions à Paris lors de l'élaboration du **pacte parisien de lutte contre l'exclusion** que nous devrions très prochainement pouvoir expérimenter.

-Axe 2 : **Promouvoir le développement social** : il s'agit de développer le travail en réseau et l'analyse des pratiques, de mobiliser et d'agir sur l'environnement général au-delà de l'action individuelle et collective destinée à aider les personnes ou les groupes. Le partage d'informations et la sécurisation des données devraient faire l'objet d'une réflexion partagée lors de conférences de consensus locales et nationale.

-Axe 3 : **Reconnaître le travail social et moderniser l'appareil de formation** : il est proposé une revalorisation des métiers du travail social dans la fonction publique avec notamment une équivalence des diplômes au niveau licence. Pour le secteur privé, les partenaires sociaux sont invités à négocier les classifications dans les conventions collectives pour valoriser les fonctions d'expertise. Une nouvelle organisation des stages en élargissant la notion de site qualifiant est aussi proposée.

-Axe 4 : **Rénover la gouvernance**: il s'agit pour l'essentiel de transformer le Conseil Supérieur du Travail Social en Conseil Interministériel du Travail Social et mettre en place une commission d'éthique par département.